## ALAIN CHARTIER, POÈTE ET PENSEUR, D'APRÈS LE *DÉBAT DES DEUX FORTUNES D'AMOUR* ET LES ŒUVRES LATINES

PAR

# PASCALE HEMERYCK maître ès lettres

## INTRODUCTION

Les œuvres d'Alain Chartier, secrétaire du roi Charles VII, présentent deux inspirations différentes : la Belle Dame sans merci et les poésies destinées à la cour chantent l'amour, ses divertissements et ses peines; le Quadrilogue invectif et le Livre de l'Espérance reflètent l'indignation et l'inquiétude qu'il ressent devant les malheurs de son pays et l'indignité des Français.

Des œuvres moins célèbres, le Débat des deux fortunes d'amour et les œuvres latines, peuvent servir de point de départ à l'étude de son univers

intellectuel.

## PREMIÈRE PARTIE

### LE POÈTE : LE DÉBAT DES DEUX FORTUNES D'AMOUR

Présentation de l'œuvre. — Le Débat des deux fortunes d'amour est un poème dans la ligne de la Belle Dame sans merci, qui eut un énorme succès. Le Débat, exploitant la même veine, met en scène des seigneurs et des dames qui se demandent si l'amour comporte plus de joie que de douleur; deux amants, aux points de vue contradictoires, l'un joyeux, l'autre triste, prennent tour à tour la parole.

Le genre et les sources. — Le débat sur un point de casuistique amoureuse est un genre très apprécié depuis la fin du xive siècle. Plus spécialement, le thème de la balance des biens et des maux d'amour, qui figure déjà dans la lyrique provençale, a été longuement développé par Christine de Pisan, dans le

Débat des deux amants, composé entre 1400 et 1402, dont Chartier s'est inspiré; le cadre, la composition et, en grande partie, les arguments des deux poèmes sont voisins. A la suite de Christine, Chartier prend place dans la lignée des poètes de l'amour raffiné et soumis, issu de la lyrique courtoise provençale.

Il n'échappe pas à l'influence du Roman de la Rose, mais se souvient surtout de Guillaume de Lorris. Prétendant rappeler tous les détours possibles des aventures amoureuses, il dessine pour son temps une Carte du Tendre.

La société. — Chartier écrit pour les gens de la cour, seigneurs et hautes dames. Il dépeint une société restreinte et oisive, où les passions s'exaspèrent et où la hantise du secret et le souci de la réputation sont portés à leur comble. Au passage s'esquissent le cadre de l'existence de la cour, ses occupations et ses goûts, ses habitudes de luxe, de réjouissances et d'intrigues.

Trait aristocratique, c'est à un grand seigneur que revient le soin de trancher le débat. Il s'agit du comte de Foix, Jean de Grailly, ce qui date le poème entre août et septembre 1425, à l'époque où le gouvernement royal mettait de grands espoirs en cet auxiliaire rallié de fraîche date, qui devait apporter l'appoint de ses

soldats gascons pour combattre les Anglais.

Chartier pense que, seul, l'amour est capable d'affiner et de parfaire les jeunes seigneurs, de leur inspirer le désir de prendre place parmi les « bons » : il est la source d'énergie de l'éducation courtoise. Conscient de l'action civilisatrice de la femme, notre auteur se range résolument parmi ses défenseurs et l'élève très haut. Il conserve ainsi l'orthodoxie de l'amour courtois, mais avec la couleur propre du xve siècle : la courtoisie tend vers la bonne éducation, la poésie de cour vers le didactisme. La sagesse se mêle aux valeurs chevaleresques traditionnelles.

Les caractères et les thèses. — Le chevalier joyeux représente le côté triomphant de la courtoisie : elle fait de lui un vrai gentilhomme, lui apprend à apprécier les lettres et la poésie; en outre, elle lui assure la réussite sociale en lui donnant de l'entregent, l'art de dissimuler et celui de plaire, en somme les qualités du courtisan avec celles de la courtoisie. L'élan de joie des troubadours se fait chez lui vertu mondaine.

Le chevalier triste, « vêtu de noir », n'est pas aussi sociable. C'est un représentant de la tristesse amoureuse, compagne de maladie et de mort; elle devient, au début du xve siècle, avec les poésies de Chartier, plus encore qu'auparavant avec celles de Jean de Garencières et d'Otton de Granson, un des caractères conventionnels de la poésie française : Chartier fait pénétrer dans la poésie amoureuse un peu de l'obsession de la mort. Le succès dont il jouit est à l'origine des innombrables amants-martyrs de la littérature postérieure.

Le ton et le style. — Chartier entend garder l'attitude impersonnelle d'un simple observateur; ainsi font ses deux personnages, qui prétendent dénombrer les différentes conjonctures possibles, à la façon de l'auteur des XV joies de mariage. Grâce à quelques termes juridiques, le poème prend l'aspect de deux plaidoiries contradictoires, assorties de quelques formules de ton proverbial. Chartier est porté à donner à ses affirmations forme de sentence.

Il a également un goût prononcé pour les oppositions de termes, les antithèses, allant parfois jusqu'à la contorsion de la pensée. Le procédé de l'énumération souligne le caractère analytique de cette poésie; mais l'analyse juxtapose des notations presque exclusivement visuelles; un sentiment se traduit par des attitudes, par un comportement. Chartier n'a pas d'autre moyen pour l'exprimer, à part quelques images heureuses et de rares métaphores, tirées de l'arsenal du Roman de la Rose.

L'influence de Chartier. — Chartier donne un renouveau de prestige et comme un nouvel élan aux thèmes de l'amour courtois et prouve que la fidélité à une civilisation raffinée peut continuer à servir d'idéal. Son influence sur Charles d'Orléans se manifeste dans les thèmes et les procédés des poésies issues de la cour de Blois.

Par ailleurs, son prestige est énorme auprès des poètes bourgeois du nord de la France et notamment de Tournai, Pierre de Hauteville, Baudet Herenc, Achille Caulier. Si ses poésies, surtout lyriques, trouvent à Blois une postérité aristocratique, ses ouvrages plus didactiques, comme le Débat, trouvent dans le nord de la France une postérité bourgeoise et, par celle-ci, son influence se transmet aux rhétoriqueurs, qui rendent hommage à la force d'expression dont il dote la langue. Par leur canal, la veine courtoise atteint Marot et vient se fondre dans la conception platonicienne de l'amour qui refleurira au xvie siècle.

La langue. — Le Débat est écrit en quatrains enchaînés de trois décasyllabes sur une même rime, suivis d'un tétrasyllabe rimant avec les décasyllabes suivants. Cette forme est alors courante; Froissart, Guillaume de Machaut et Christine de Pisan l'employaient déjà.

Presque un quart des vers césurés comportent une césure féminine; parmi celles-ci, à part quatre césures épiques, un quart sont des césures féminines classiques avec synalèphe et trois quarts sont des césures lyriques. Les manuscrits tardifs tendent à modifier les vers à césure lyrique avec e muet en hiatus.

Pour obtenir des vers réguliers, Chartier use de doublets métriques, tel que

com/comme, el/elle.

Le vocabulaire ne contient pas de latinismes et très peu de mots rares. Pour certains mots comme courtois, dangier, meschant, coexistent les deux sens médiéval et moderne.

Le copiste du manuscrit de base était peut-être du nord-est de la France.

Établissement du texte. — Il ne subsiste pas de manuscrit contemporain de Chartier et révisé par lui. Le Débat est contenu dans vingt-cinq manuscrits, dont trois n'ont pas été examinés. Les deux meilleurs sont celui d'Aix, Bibliothèque Méjanes 168, et celui de Grenoble, Bibliothèque municipale 874.

Galliot du Pré a joint le Débat aux éditions des œuvres de Chartier qu'il

donna en 1526 et 1529.

D'après les meilleurs manuscrits, qui insistent sur l'opposition « plaisirs et douleurs », « biens et maux de fortune d'amour », il faut appeler le poème Débat des deux fortunes d'amour et non Débat des deux fortunés d'amour.

## ÉDITION DU DÉBAT DES DEUX FORTUNES D'AMOUR

L'édition est faite d'après le manuscrit de Grenoble, Bibliothèque municipale 874 et indique les variantes des manuscrits de la Bibliothèque municipale

d'Aix 168, de la Bibliothèque de l'Arsenal 3521 et de la Bibliothèque nationale fr. 1127.

Lexique.

## DEUXIÈME PARTIE

## LE PENSEUR VU À TRAVERS LES ŒUVRES LATINES

#### CHAPITRE PREMIER

#### PRÉSENTATION DES ŒUVRES LATINES

#### 1. LES DISCOURS OFFICIELS

Discours à Charles VI sur les libertés de l'Église. — A l'occasion d'une levée d'argent opérée par le roi sur le clergé, probablement en mars 1412, Chartier composa une admonition au roi, peut-être à la demande d'un haut dignitaire ecclésiastique. Il y alléguait un grand nombre de témoignages patristiques et canoniques pour persuader le roi de ne pas lever de tributs sur l'Église.

La mission en Allemagne. — Le 31 décembre 1424, Charles VII mandatait auprès du roi des Romains, Sigismond, trois envoyés, dont son secrétaire Alain Chartier. A cette occasion, celui-ci prononça trois discours.

Premier discours. — C'est le discours le plus long et le plus solennel. Il exprime le désir du rapprochement du roi de France, qui recommande son royaume à Sigismond et met en lui son espoir.

Deuxième discours. — Beaucoup plus court, et de ton moins pompeux, il a pour thème l'amitié entre rois et montre que l'entente de Sigismond avec la France est louable, profitable et même nécessaire.

Troisième discours : la harangue aux Hussites. — On ne sait si c'est à la demande de Sigismond que Chartier prononça un discours à l'adresse des Hussites révoltés; tout en reconnaissant que leur mouvement partait d'une bonne intention, il les condamne nettement, au nom de l'humilité et de la soumission chrétiennes.

L'ambassade eut pour résultat de renouer des relations amicales avec l'empereur et les princes allemands.

Le discours au roi d'Écosse. — En 1428, Chartier fut envoyé auprès du roi d'Écosse Jacques Ier, dans le dessein de le détacher de l'Angleterre. L'ambassade aboutit au traité de Perth, du 17 juillet 1428.

Le discours prononcé à cette occasion est bâti sur le thème «Salve rex» et se propose d'examiner la triple perfection du titre royal : puissance, dignité et majesté. Il est inspiré partiellement du « Vivat rex » de Jean Gerson.

Un représentant officiel du roi doit faire montre de culture et d'éloquence. Chartier déploie une rhétorique grandiloquente et fait un grand nombre de citations, surtout bibliques.

## 2. LES ŒUVRES DE PROPAGANDE POLITIQUE

Chartier ne s'intéresse pas à l'aspect juridique de la querelle dynastique; il n'écrit pas pour confondre les Anglais, mais pour persuader les Français, qu'il juge aveuglés par leurs passions et non par l'ignorance, de faire leur devoir.

Lettre à l'Université de Paris. — Dans la seconde moitié de 1418 ou au début de 1419, Chartier écrivit une lettre à l'adresse de l'Université de Paris, où il avait fait ses études. Il y déplorait la malheureuse situation née de l'entrée des Bourguignons à Paris en 1418, et pressait l'Université de n'être pas ingrate envers les rois, ses bienfaiteurs, et de mettre tout son pouvoir à œuvrer pour la paix.

De Detestacione belli gallici et suasione pacis. — A la mort de Charles VI, les partisans du nouveau roi pensèrent que les circonstances étaient favorables à la paix. Un rapprochement s'esquissa avec le duc de Bourgogne. A cette occasion, entre octobre 1422 et février 1423, probablement en novembre 1422, Chartier écrivit le De Detestacione belli gallici, qui est un pressant appel à l'union de tous les Français autour de leur jeune roi miraculeusement préservé.

Dialogus familiaris amici et sodalis. — La plus longue et la plus riche des œuvres latines de Chartier est un dialogue entre deux compagnons, l'Ami et le Sodal, qui s'interrogent sur les raisons des désastres de leur pays et cherchent les moyens d'y remédier. Des allusions à la chute brutale des favoris du roi et aux rumeurs de paix qui courent dans le peuple permettent de dater ce texte de la fin de 1426 ou des premiers mois de 1427, au moment des conférences de paix de Bourbon-Lancy et de la chute du favori du roi, le sire de Giac.

Le dialogue est un genre courant dans la littérature classique latine et chez les humanistes italiens. Chartier a dû connaître le *De contemptu mortis* de Jean Muret, notaire pontifical pénétré de l'humanisme avignonnais, ami de Nicolas

de Clamanges et de l'Italien Jean Moccia.

La lettre sur Jeanne d'Arc. — Un prince étranger, vers le milieu de 1429, envoya à Bourges un messager chargé de le renseigner sur Jeanne d'Arc. Il s'agit probablement du duc de Milan et l'envoyé « Corardus » est sans doute Corrado de Carreto.

Chartier, sollicité de renseigner le prince, écrivit un résumé enthousiaste

des hauts faits de la Pucelle.

Les écrits de propagande présentent des traits communs avec le Tragicum argumentum de François de Montebelluna, écrit en 1357, avec la Deploracio super civitatem aut regionem que gladium evaginavit super se, écrite en 1418 peut-être par Jean Gerson, avec les œuvres de Nicolas de Clamanges, notamment le De lapsu et reparacione justicie.

## 3. LES ŒUVRES PRIVÉES

Epistula ad fratrem suum juvenem. — Dans une très courte lettre adressée à l'un de ses frères, qui peut être Guillaume, le futur évêque de Paris, ou bien le cadet Thomas, futur secrétaire du roi, Chartier lui dit son inquiétude en le voyant proche de l'adolescence, et l'exhorte à persévérer dans la bonne voie, par la soumission à l'autorité et le respect des aînés. D'après son style et l'âge de Guillaume, cette épître doit avoir été écrite entre 1412 et 1415 au plus tard.

Les Invectives. — Deux courtes pièces, pastiches de l'antique, sont parmi les plus réussies, par leur énergie et leur concision. L'Invectiva ad ingratum amicum s'emporte contre un ami oublieux, qu'un sourire de la fortune pousse à traiter de haut celui qui l'a soutenu au temps de sa détresse. Dans l'Invectiva ad invidum et detractorem, Chartier se défend contre les calomnies d'un envieux, qui s'était moqué de sa pauvreté et de ses prétentions à la philosophie.

Leur style les fait juger à peu près contemporaines du Dialogus. Chartier imite l'invective du Pseudo-Saliuste contre Cicéron et s'inspire de la pensée de

Sénèque.

L'étude du Curial, qui a fait l'objet d'une édition relativement récente, n'a pas été reprise en détail.

Mis à part les discours officiels, la manière de Chartier se fait, avec le temps, de plus en plus littéraire et de plus en plus influencée par la lecture des écrivains antiques.

#### CHAPITRE II

#### **ETABLISSEMENT ET TRADITION DU TEXTE**

Tradition des œuvres latines à l'exception du Dialogus et des Invectives.

— Les dix œuvres en question sont contenues dans un nombre restreint de manuscrits, où ne figurent jamais les œuvres françaises. Certains ne contiennent qu'une pièce ou deux, d'autres sont plus complets; seuls, le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, lat. 8757 et celui du Musée Condé à Chantilly 438 contiennent la totalité des œuvres; le manuscrit de Florence, Biblioteca Riccardiana 443, et celui de Berlin, Staatsbibliothek lat. fol. 366, les contiennent presque toutes. Dans les autres manuscrits, manquent les œuvres de jeunesse et les deux œuvres écrites dans les dernières années de sa vie. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, lat. 5961, de Wolfenbüttel, Bibliothèque Herzog August, cod. Guelf. Helmstedt 376, et de Tolède, Cabildo Toledano VI 21, présentent parmi les autres le recueil le plus complet.

Le De Detestacione, la Lettre à l'Université de Paris et l'Invectiva ad ingratum amicum ont été édités au début du xvie siècle avec les œuvres de François Philelphe par plusieurs libraires parisiens; la première impression est celle de Jean Philippe pour Denis Roce en 1505.

Les manuscrits se répartissent en deux groupes : les quatre premiers cités, ceux qui contiennent aussi les œuvres de jeunesse et les œuvres tardives, présentent un texte nettement moins bon que les autres; le manuscrit de Berlin

contient une version intermédiaire. Tous quatre doivent dériver, à une date

assez tardive, des papiers personnels de Chartier.

Les autres proviennent d'exemplaires destinés à la diffusion. Plusieurs ont été copiés à l'occasion du concile de Bâle, qui semble avoir suscité un renouveau d'intérêt pour les œuvres latines de Chartier.

L'édition du texte est établie d'après tous les manuscrits connus, sauf celui de Tolède, d'ailleurs voisin de celui de Paris, Bibliothèque nationale lat. 5961.

Tradition du Dialogus familiaris. — D'après le nombre des manuscrits, le Dialogus familiaris a été très apprécié et s'est répandu de façon indépendante. Sur vingt-trois manuscrits, sept seulement contiennent d'autres œuvres latines.

Neuf manuscrits se distinguent des autres : ils contiennent la suite Livre de l'Espérance — Dialogus — Quadrilogue invectif, avec un texte très voisin. Ils présentent tous une version remaniée de l'Espérance. Son éditeur, François Rouy, conclut à l'action de réviseurs érudits, qui ont remanié l'Espérance dans un sens moins hostile à l'Église. Le Dialogus n'est pas remanié, mais l'étude du texte confirme l'hypothèse d'une édition revue du corps des grandes œuvres politiques et morales d'Alain Chartier.

Le manuscrit pris pour base, celui de la Bibliothèque nationale fr. 1124,

fait partie des manuscrits révisés, mais il est très soigné.

Une traduction française, ni très exacte ni très réussie, figure dans le manus-

crit de la Bibliothèque nationale fr. 1642.

Tradition des Invectives. — Courtes et bien enlevées, les Invectives eurent également du succès; quinze manuscrits les contiennent toutes deux, deux autres ne contiennent que l'Invectiva ad ingratum amicum. Quelques-uns, de texte voisin, proviennent de collèges parisiens, aux environs de 1470.

Souvent les Invectives sont copiées comme exemple d'un genre littéraire, à côté de règles de rhétorique et d'invectives célèbres, comme celles qu'on attri-

buait à Salluste et à Cicéron.

Œuvres jointes à celles de Chartier dans les manuscrits. — D'assez nombreux auteurs antiques, peu de médiévaux et plusieurs humanistes français du début du xve siècle, et principalement Nicolas de Clamanges, sont représentés dans les mêmes manuscrits que Chartier. Ses œuvres ont été jointes surtout à celles des auteurs italiens du xive siècle et du xve siècle, et notamment à celles d'Aeneas Sylvius Piccolomini, pape sous le nom de Pie II. L'intérêt qu'on a porté à Chartier dans la seconde moitié du xve siècle, date de la plupart des manuscrits, était donc similaire à celui qu'on avait pour Coluccio Salutati, le chancelier de Florence, ou pour le Pogge.

## CHAPITRE III

#### LA FORME

La langue. — Il arrive à Chartier d'employer l'indicatif dans l'interrogation indirecte, le subjonctif après les relatifs indéfinis et après etsi et quanquam. Sans doute mettait-il des nuances là où la règle classique suivait des normes strictes. A part quelques flottements dans l'emploi des cas, notamment après la préposition in, et de l'adjectif verbal, sa langue est concise et souvent harmonieuse; dans ses œuvres littéraires, il cherche à imiter les auteurs anciens.

Le cursus. — La proportion des cursus velox va en décroissant avec le temps; s'ils se maintiennent dans les discours officiels, ils se font très rares dans les écrits littéraires.

Au contraire, le cursus tardus, rare dans les discours officiels, est courant dans les œuvres littéraires.

Les cursus planus et spondaïques, rares dans les œuvres de jeunesse, deviennent de plus en plus fréquents et finissent par l'emporter.

Cette évolution correspond à une recherche de la légèreté et de la concision. La préférence de Chartier se porte vers les clausules les moins solennelles.

Il semble qu'il emploie, rarement il est vrai, une cinquième sorte de clausule, qui se rattache au type du *cursus* octosyllabique et se termine par un spondée suivi d'un dactyle.

Le style. — Chartier fait un usage sûr et modéré de la rhétorique : il use de l'annominatio et de l'anaphore, mais sans excès. Il a recours à la topique habituelle, par exemple au thème Ubi sunt ou à la modestie affectée.

Son vocabulaire subit l'influence de la Bible, mais surtout, dans ses œuvres littéraires, des écrivains antiques; dans la même œuvre, suivant le ton qu'il prend, il passe du vocabulaire chrétien à un vocabulaire paganisé qui cherche à traduire les faits contemporains par des expressions antiques.

Dans les discours officiels, il cite abondamment la Bible et Aristote, en indiquant souvent la référence; dans les œuvres littéraires, il cite surtout les auteurs antiques, en intégrant parfois la citation à sa phrase; il lui arrive de décalquer la structure d'une phrase antique. Il s'inspire surtout de Salluste et de Sénèque. Il oppose des périodes pleines de souffle à des formules concises et nerveuses. Son style, ferme et oratoire, ne manque pas d'agrément.

Les mêmes citations, images ou pensées, se retrouvent fréquemment dans deux ou plusieurs œuvres différentes.

#### CHAPITRE IV

## LES THÈMES ET LES SOURCES

L'ordre idéal. — La conception du monde que reflètent les écrits de Chartier est toute théocratique et fortement influencée par la Cité de Dieu. La paix est l'harmonie du monde sous la volonté divine. Chaque homme doit faire son devoir à la place où Dieu l'a mis pour accomplir cette harmonie. Les souverains sont les lieutenants de Dieu sur la terre; chacun d'eux, suivant la conception de Jean de Salisbury, est à la tête du corpus regni. L'accord de la loi, de la raison et de la nature impose de leur obéir dans la vertu pour

arriver à la paix, et d'aimer le pays dont on est membre. Or la France, que Chartier nomme Francia dans les discours officiels et Gallia ailleurs, occupe une place privilégiée dans l'ordre divin; elle est choyée par Dieu, comme l'attestent son histoire et les prodiges accordés à la dynastie qui la gouverne. Chartier suit les traditions bien établies depuis l'époque de Charles V et le Songe du Verger.

Le désordre : le péché. — Au lieu de l'ordre qui devrait maintenir dans l'unité le monde chrétien, Chartier ne rencontre que malheur, misère et guerre; la France souffre du pire des maux, la guerre civile, qui est contraire à la nature. La cause en est le péché de tous, comme l'ont montré les Pères de l'Église à propos de la chute de l'Empire romain; de même, la France va à sa perte par la décadence des mœurs. La corruption des esprits va si loin que le péché ne reçoit que louanges pourvu qu'il mène à la réussite. Aucune classe de la société n'en est exempte; mais le mal le plus grave vient de la tête de l'État; les grands, les ambitieux, les gens de cour et les mauvais conseillers sont la cause première de la corruption générale.

Le difficile chemin de l'espérance. — Chartier s'interroge fréquemment sur la Providence : la colère de Dieu est-elle définitive et abandonnera-t-il son peuple élu, ou bien n'est-ce là qu'une punition temporaire? Il se méfie des faux semblants, des paix intéressées qui ne viennent pas de l'union véritable des cœurs. Pour retrouver la paix, ce sont les esprits qu'il faut convaincre de retourner à la vertu. Les anciens ont montré qu'il fallait entièrement se dévouer au bien commun. Chartier exalte ceux qui donnent leur vie pour leur patrie; mais ses contemporains sont bien incapables d'imiter en cela les Romains, dont il célèbre, d'après Salluste et Valère-Maxime, les vertus de désintéressement et de dévouement.

De façon pratique, seuls de bons dirigeants, justes et vertueux, pourraient redresser la situation; les hommes prudents devraient être choisis pour conseillers. Comme il n'en est rien et que, de toute façon, l'esprit corrompu du siècle ne supporterait pas leur domination, Chartier désespère des moyens humains et met, comme, avant lui, Nicolas de Clamanges, son espérance en Dieu, qui seul peut inspirer aux hommes le repentir et la volonté de retourner à lui.

La vie personnelle. — Chartier est pénétré d'un très haut sentiment de sa valeur propre et de sa gloire littéraire. Malgré sa pauvreté, il est fier d'être né d'un bourgeois honnête. Il est fier surtout de vivre comme un sage et de s'appliquer au studium virtutis: il ne sépare pas l'étude des lettres de la vertu. Par la lecture, le lettré arrive à la « philosophie », c'est-à-dire à la sagesse stoïcienne intégrée à la morale chrétienne. Il fait de la société d'amis de sa valeur l'agrément de sa vie; cependant, il ne doit pas rester sans action sur le sort de son pays: Chartier n'abandonne jamais son rôle, qui est d'avertir et d'exhorter ceux qui n'ont pas, comme lui, sagesse et prévoyance.

Ce culte de l'éloquence et de la sagesse, cette fière conception de la culture et de la valeur personnelle, inséparables cependant des soucis de l'intérêt commun, est l'idéal des « humanistes » parisiens du début du xve siècle, Jean de Montreuil, Gerson et surtout Nicolas de Clamanges.

## ÉDITION DES ŒUVRES LATINES

Édition des discours officiels, des œuvres de propagande politique — y compris la traduction française du *Dialogus familiaris* — et des œuvres privées.

Variantes. — Liste des citations. — Notes. — Bibliographie. — Index des noms propres.

## CONCLUSION

Poète ou latiniste, Alain Chartier tend toujours au perfectionnement de soi. Son idéal est de vertu, de paix et de justice. Son érudition n'est peut-être pas très étendue, et il n'est ni théologien ni véritablement philosophe. Mais son œuvre témoigne du dernier éclat de l'idéal courtois avant son déclin, et de l'amour persistant des lettres anciennes et de l'éloquence, entre le premier humanisme parisien et les débuts de la Renaissance.